



Mission accomplie. Nouveaux défis à relever.

Ce mardi 18 janvier 2022 s'est tenu le Conseil d'administration des Centres de Compétences GTB/PAR. Ce premier conseil de l'année a été l'occasion de souligner les excellents résultats obtenus jusqu'ici et d'entériner certains changements intervenus en fin d'année 2021.

I. Mission accomplie !

Après cinq ans d'existence, les Centres de Compétences GTB/PAR peuvent se targuer d'excellents résultats. En effet, **tous les objectifs** assignés à leur administrateur-délégué, Marc Ant, ont été atteints et même dépassés.

1. Des artisans bien formés

En effet, sa mission première — qui était de répondre aux besoins en personnel compétent des entreprises artisanales du Luxembourg — a trouvé dans la création des Centres de Compétences GTB/PAR la réponse adéquate. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : depuis octobre 2016, plus de 32 000 artisans ont participé aux quelque 7 600 sessions de formations s'adressant aux 2 250 entreprises cotisantes. Les coopérations avec différents ministères, l'ADEM, le FSE, les CNFPC, l'IFSB, la Chambre des Métiers et autres fournisseurs sont toujours plus nombreuses et contribuent à notre notoriété.

2. Un concept élaboré

Les Centres de Compétences GTB/PAR reposent sur un concept pédagogique très élaboré, développé dans l'ouvrage *Au cœur des compétences*. Modularité et flexibilité en sont les maîtres-mots. Il s'est agi d'assurer la même logique de formation pour tous les secteurs et métiers de l'artisanat, d'augmenter la perméabilité entre niveaux de formation et de professionnaliser et systématiser les formations existantes ou d'en créer des nouvelles.

3. La création de succursales et d'extensions

- a. L'asbl **FonGeCo**, créée fin novembre 2018 pour la perception et le recouvrement des cotisations obligatoires au profit des Centres de Compétences GTB/PAR, selon les dispositions légales prévues à cet effet, a permis une structuration claire des activités. Elle représente le **volet financier** des Centres.
- b. Le **conseil en stratégie et digitalisation** est pris en charge par le **Centre de Compétences Digitaal Handwierk**. Créé en juillet 2018 par la Fédération des Artisans, conjointement avec les Centres de Compétences GTB/PAR, le Centre de Compétences Digitaal Handwierk entend faciliter et accompagner la mise en place de la transition stratégique et digitale des entreprises artisanales. Plus de 50 entreprises ont déjà bénéficié de son expertise.
- c. L'**extension** du modèle au Cap-Vert
Il y a 3 ans débutait le projet CVE/085, confié par LuxDevelopment au Centre de Compétences GTB. Suite à un partenariat public-privé a été créée une société anonyme de droit capverdien, le Centre de **Compétences du Cabo Verde (CdC 3C)**. Ce Centre est pensé sur le modèle du Centre de Compétences GTB au Luxembourg ; il est destiné à renforcer les compétences des apprenants capverdiens et plus généralement de l'Afrique de l'Ouest en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de maintenance industrielle. Le modèle des Centres de Compétences GTB/PAR s'est donc exporté avec succès.

4. Un modèle étendu à d'autres secteurs

Le Centre de Compétences Digitaal Handwierk agit comme opérateur de centres de formation sur base de mandats de la part de plusieurs fédérations professionnelles. Le **Security Industry Training Centre (SITC)**, le **Hair Beauty Tattoo Guild**, la **House of Automobile** en sont autant d'exemples. Séduite par le modèle développé par les Centres de Compétences GTB/PAR, la Chambre immobilière a sollicité en 2021 le Centre de Compétences Digitaal Handwierk pour créer un nouveau centre de formation. Est ainsi née, en novembre 2021, l'**Académie de l'immobilier**.

5. Un nouveau Centre de formation à Bettembourg

Lancée en novembre 2018, la construction du Centre de Formation Krakelshaff s'est achevée, comme prévu, le 31 janvier 2021. Sa structure bardée de bois clair est reconnaissable entre toutes et fait la fierté de l'artisanat luxembourgeois. Désormais, les artisans luxembourgeois disposent d'un espace emblématique de plus de 5 000 m² pour des formations essentiellement pratiques dans deux grands halls aux espaces modulables.



II. Des défis à relever

1. Nomination du nouveau directeur technique

Ce conseil d'administration est également l'occasion d'entériner les changements intervenus en novembre 2021. En effet, Marc Castelletto, **directeur adjoint** des Centres de Compétences GTB/PAR depuis 3 ans, a repris comme **directeur technique** la direction opérationnelle des Centres de Compétences GTB/PAR. Dans cette nouvelle mission, il recevra le soutien de Marc Ant, administrateur-délégué, qui continuera à gérer les entités satellites et à développer de nouveaux projets au profit des Centres.

2. Une phase de transition et de consolidation

Ce changement ouvre une phase de transition qui devrait permettre de stabiliser les résultats obtenus jusqu'alors. La consolidation des activités est à l'ordre du jour. Le bon état de la trésorerie permet de se projeter de manière confiante dans le futur.

3. De nouveaux défis

La digitalisation de l'artisanat, la formation d'artisans toujours plus nombreux et compétents, leur adaptation aux évolutions technologiques, à l'efficacité énergétique, à l'économie circulaire sont autant de défis à relever dans les prochaines années. Les Centres de Compétences GTB/PAR ont les moyens de leurs ambitions : leur concept, leur expertise et leurs installations techniques plaident en leur faveur.

4. Une relève qui se prépare

Dans ces travaux de transition et de consolidation, sous l'impulsion du directeur technique, Marc Castelletto, les Centres de Compétences GTB/PAR seront accompagnés par leurs présidents, MM. Jean-Claude Wauters et Marc Herkes, et leur administrateur-délégué, Marc Ant. Cette période de deux ans, qui correspond à la durée de leurs mandats respectifs, assurera aux Centres de Compétences GTB/PAR un avenir solide basé sur les acquis des dernières cinq années.

Jean-Claude Wauters
Président
Centre de Compétences GTB

Marc Herkes
Président
Centre de Compétences PAR